

## Corrigé exercice séance n° 7

### Question n° 1

	Saint-Denis	Neuilly-sur-Seine	<i>France métropolitaine</i>
<b>Ensemble</b>	<b>100*</b>	<b>100*</b>	<b>100*</b>
Agriculteurs exploitants	0,0	0,1	1,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	3,8	9,0	5,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,1	51,5	14,2
Professions intermédiaires	18,6	18,1	23,7
Employés	36,6	17,1	29,3
Ouvriers	28,8	3,9	24,4

\* La somme des pourcentages des lignes inférieures devrait être égale à 100. Elle est en réalité inférieure pour la même raison que ci-dessus.

Les catégories socioprofessionnelles sur-représentées à Saint-Denis :

- Employés
- Ouvriers

Les catégories socioprofessionnelles sous-représentées à Saint-Denis :

- Agriculteurs exploitants
- Artisans commerçants chefs d'entreprises
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires

Les catégories socioprofessionnelles sur-représentées à Neuilly :

- Artisans commerçants chefs d'entreprises
- Cadres et professions intellectuelles supérieures

Les catégories socioprofessionnelles sous-représentées à Neuilly :

- Agriculteurs exploitants
- Employés
- Ouvriers
- Professions intermédiaires

**Résultat** : hormis pour les agriculteurs et les professions intermédiaires, les catégories sur-représentées à Saint-Denis sont sous-représentées à Neuilly, et inversement. Saint-Denis compte proportionnellement davantage d'employés et d'ouvriers que le reste de la France (et Neuilly moins que le reste de la France), tandis que Neuilly compte davantage d'artisans, etc. et cadres, etc. que le reste de la France (et Saint-Denis moins que le reste de la France).

**Explication** : Neuilly abrite une population plus aisée, plus scolarisée, que Saint-Denis. Si l'on recherche des données complémentaires, sur les revenus par exemple, on verra ainsi qu'en 2007 le revenu net imposable déclaré était en moyenne de 15 446 € par foyer fiscal à Saint-Denis, contre 96 536 € à Neuilly.

Cependant, on pourrait ainsi multiplier les données (par exemple en comparant les niveaux d'études des habitants de Saint-Denis et Neuilly), mais cela ne ferait pas une explication satisfaisante. En effet, le revenu, le niveau d'études, tout cela est corrélé à la catégorie socioprofessionnelle, mais ça

n'explique pas que l'on retrouve une telle concentration d'individus privilégiés (sous ces différentes dimensions) à Neuilly et une telle concentration d'individus défavorisés à Saint-Denis.

Cela s'explique notamment par ce qu'on appelle la « ségrégation résidentielle », c'est-à-dire que les mécanismes d'attribution de logements favorisent une polarisation entre d'un côté des villes plutôt riches et de l'autre des villes plutôt pauvres. Parmi ces mécanismes, il y a les prix des logements, bien plus élevés à Neuilly et qui empêchent donc les employés ou les ouvriers d'y accéder. Mais il y a aussi la politique sociale du logement : en 2007 2,1% des logements de Neuilly sont des HLM, contre 41,6% de ceux de Saint-Denis.

## **Question n° 2**

	Saint-Denis / France	Neuilly-sur-Seine / France
Agriculteurs exploitants	-1,9	-1,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	-1,7	3,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	-6,1	37,3
Professions intermédiaires	-5,1	-5,6
Employés	7,3	-12,2
Ouvriers	4,4	-20,5

Lorsqu'on compare les écarts avec la composition socioprofessionnelle de l'ensemble de la population de la France, il apparaît que c'est Neuilly qui est la plus éloignée de cette image, la moins représentative de la population. Dans toutes les catégories (sauf celle des agriculteurs), l'écart par rapport à la population française dans son ensemble est plus important (que ce soit en positif ou en négatif) à Neuilly qu'à Saint-Denis.

Par conséquent, si on appelle « ghetto » une concentration d'individus qui se ressemblent selon un certain nombre de critères sociaux (par exemple la PCS), alors Neuilly est davantage un « ghetto » que Saint-Denis. La question de la ségrégation spatiale ne doit donc pas être uniquement abordée du point de vue des « quartiers populaires », « quartiers sensibles », « cités », etc., puisque ceux-ci sont généralement moins homogènes socialement que les quartiers riches. D'autant que ceux qui habitent dans ces quartiers populaires ont moins de possibilités que les autres de choisir leur lieu d'habitation. La ségrégation spatiale n'est pas tant le résultat de leur volonté de concentration, car ils n'ont pas vraiment le choix, que de la volonté de concentration et de cloisonnement des individus qui en ont les moyens.